



CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les Citoyennes et Citoyens de la Municipalité d'Icoigne sont convoqués en Assemblée primaire, le

LUNDI 16 DECEMBRE 2024, A 20H00

A la salle des abris d'Icoigne, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Nouveau règlement 2025 sur la taxe de séjour. Décision.**
- 4. Icoigne 2035, opportunités de développement. Information.**
- 5. Divers.**

Les documents utiles peuvent être obtenus au bureau communal pendant les heures d'ouverture, de 14h00 à 16h30, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

L'Administration communale
Le Président Le Secrétaire

M. Kamerzin L. Nanchen

Icoigne, le 26 novembre 2024